

Conférence du Rhin Supérieur
Groupe d'experts SIGRS

Oberrheinkonferenz
Expertenausschuss GISOR

Workshop SIGRS

Compte-rendu

06.02. 2015 – Conseil Général du Haut-Rhin, Colmar

Participants :

- Danielle BALU, SGARE Alsace,
- Pierre-André CRAUSAZ, République et Canton du Jura,
- Jean-Michel DAMM, Regionalverband Hochrhein-Bodensee,
- Volker EICHHORN, Regierungspräsidium Karlsruhe,
- Christofer GRASS, Regio Basiliensis,
- Bernhard HOCHSTETTER, Referat Landesinformationssystem, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg,
- Jean-Patrick JOUHAUD, SGARE Alsace
- Thaïs MARFAING, SGARE ALSACE
- Anne-Sophie MAYER, Secrétariat technique Interreg,
- Peter MOWITZ, Struktur- und Genehmigungsdirektion Süd,
- Bertrand PFEIFFER, Mulhouse Alsace Agglomération,
- Petra SCHELKMANN, Land de Rhénanie-Palatinat,
- Peter SCHNEIDER, Regierungspräsidium Freiburg,
- Marie-Christine SCHOTT, Conseil Régional d'Alsace,
- Yasmine SOULAÏMANI, cellule de coordination du SIGRS,
- Boris STERN, cellule SIG du SIGRS,
- Andrea VON BEREN, Regierungspräsidium Freiburg,
- Anne VONNA, Conseil Général du Haut-Rhin,
- Kurt WABER, Canton de Bâle-Campagne.

Yasmine SOULAÏMANI a rappelé en introduction que l'organisation de ce workshop répondait à une commande du groupe d'experts SIGRS. L'objectif était de débattre du fonctionnement passé du SIGRS et de mener une réflexion en profondeur sur ce dernier. Les principales conclusions seront intégrées au projet INTERREG V pour 2015-2018, qui sera transmis au Secrétariat technique INTERREG, pour information, mi-mars 2015.

Plusieurs personnes excusées, ont transmis leurs observations ou idées en vue de cette matinée. Ce fut le cas de Thierry HENGEN, en charge du suivi du SIG de la Grande Région (SIG-GR), qui a indiqué que, dans la perspective de la réforme territoriale française et de la fusion prochaine des régions Champagne-Ardenne, Alsace et Lorraine, il serait opportun d'envisager à moyen terme un rapprochement entre les actions menées par le SIGRS et par le SIG de la Grande Région. Dès lors, on pourrait envisager une cohérence entre les programmes de travail, un échange régulier et des actions communes. Dans ce contexte, le SIG-GR a proposé au SIGRS de poursuivre la mise en place d'un géoportail bilingue, afin de superposer les couches élaborées et de mieux informer les citoyens des travaux menés par le SIGRS. Il serait également essentiel de garantir l'interopérabilité entre les plateformes mises en place par les deux SIG. Concernant le fonctionnement du SIGRS, il serait souhaitable de poursuivre le projet sous forme de structure pérenne, dans le cadre d'un financement par les seuls partenaires (à l'exemple du SIG-GR), afin de passer d'un projet INTERREG à un instrument de travail permanent au service de la Conférence du Rhin Supérieur.

Martin SANDTNER a également souhaité que nous rappelions aux participants au workshop les points qu'il avait développés lors du séminaire du 20 mai 2014 (Cf. slide 17 de la présentation Powerpoint ci-jointe).

Yasmine SOULAÏMANI a ensuite indiqué qu'un large panel de partenaires avait été invité, entre autres, le Secrétariat technique INTERREG, les membres du Comité de coordination de la CRS, les représentants de la Grande Région, les Présidents des groupes de travail et d'experts qui avaient répondu au questionnaire du SIGRS visant à recenser leurs besoins en termes de cartes interactives.

Les participants à ce workshop ont ensuite été répartis en trois groupes, chacun animé et traduit respectivement par Boris STERN, Jean-Michel DAMM et Yasmine SOULAÏMANI. Chacune des tables a abordé successivement les trois questions ci-dessous, dont nous vous proposons une restitution globale.

1ère question : Si c'était à refaire, on changerait quoi ?

- Le SIGRS a été créé pour répondre à un besoin du groupe de travail Aménagement en termes d'analyse de l'occupation du sol dans le bassin rhénan. Depuis sa création, le SIGRS a connu de nombreuses évolutions, ce qui montre qu'il a su s'adapter et évoluer ;
- Les liens entre le SIGRS et la CRS/RMT sont très opaques : les participants déplorent un déficit de connaissances dans la répartition des rôles et des compétences au sein de la CRS, auquel le Secrétariat commun pourrait remédier. Les participants notent également un manque de communication au sein des groupes de travail de la CRS et en particulier au sein du GT Aménagement ;
- L'objectif n°3 du projet INTERREG N°B28 du SIGRS impliquait pour ce dernier de se rapprocher des citoyens. Certains participants ont trouvé qu'il s'agissait d'un objectif secondaire, puisque le SIGRS est avant tout un outil technique. Ce dernier gagnerait

selon eux à se concentrer sur ses travaux à destination des scolaires et des enseignants ;

- Si c'était à refaire, le SIGRS devrait rester subordonné au groupe de travail Aménagement de la CRS, chargé de lui définir des priorités. D'autres participants ne changeraient rien à l'organisation interne du SIGRS, qu'ils jugent très bonne, et ils saluent la qualité du travail fourni. Ils souhaiteraient cependant que le SIGRS soit détaché du groupe de travail Aménagement, pour être rattaché à la RMT ;
- Les objectifs du SIGRS sont les mêmes depuis le début, et les résultats sont bons, ce qui montre qu'ils étaient pertinents. Il aurait toutefois été intéressant de les préciser, afin de mener des évaluations régulières ;
- Sur le plan technique, si c'était à refaire, on opterait pour une autre technologie car celle du SIGRS est aujourd'hui obsolète (Cf. Directive INSPIRE) : on choisirait donc plutôt un géoportail ;
- Il conviendrait de mieux communiquer tant en interne que vers l'extérieur (vers les décideurs/les citoyens) ;
- Il serait essentiel de sonder en amont la volonté des cofinanceurs de s'impliquer durablement dans le financement du SIGRS ;
- Il serait enfin souhaitable que d'autres instances comme les EPCI et les communes soient davantage associés, y compris sur le plan financier.

2ème question : Le SIGRS à court terme : 2015 - 2018 ? (INTERREG V)

Les participants ont souhaité orienter le projet INTERREG V vers plusieurs grandes priorités, à savoir :

- Développer un géoportail (ce qui constituera l'axe innovant du projet) ;
- Renforcer le rôle d'expertise du SIGRS au service des groupes de travail et d'experts de la CRS, à travers notamment une communication accrue vers ces derniers ;
- Intensifier la collaboration avec les partenaires de la Grande Région, afin notamment de garantir l'interopérabilité entre les deux géoportails ;
- et enfin, mener une réflexion sur l'organisation et le financement du SIGRS après 2018. Dans ce cadre, l'interactivité devrait être un axe à privilégier, afin de permettre aux citoyens de profiter pleinement de l'outil SIGRS.

Les participants craignent toutefois que ces orientations se heurtent à deux difficultés :

- la crainte des partenaires helvétiques de voir s'opérer un recentrage au détriment de la Suisse du Nord-Ouest ;
 - et la modification des compétences des Régions et Départements dans le cadre de la loi NOTRe.
-
- Les participants souhaitent que le titre du projet INTERREG V mette en avant l'idée de géoportail puisque c'est l'aspect innovant : ex : « Développement d'un SIG de type Rhein Alarm Plan » ;

- Les groupes de travail et d'experts de la CRS pourraient être sollicités dans le cadre de leur bilan annuel et de leur programme de travail pour l'année suivante, pour exposer leurs attentes vis-à-vis du SIGRS ;
- Enfin, ce dernier pourrait être sollicité par le GT Aménagement pour travailler sur l'idée d'un « concept d'aménagement transfrontalier ».

3ème question : Le SIGRS à moyen et long terme : après 2018 ?

- La Directive INSPIRE fait certes beaucoup mais ne remplacera jamais les compétences et le travail humains,
- Plusieurs options seraient envisageables (sans hiérarchisation) à l'avenir :
 - o Option 1 : mettre en place une cellule de coordination à 50% et une cellule SIG décentralisée avec une répartition du travail entre les partenaires des trois pays ;

Toutefois, au vu des capacités humaines et financières limitées de ces derniers, les participants doutent que le travail puisse être fait. Pour s'assurer de cela, il conviendrait au minimum de définir le rôle de chacun dans une convention détaillée.

- o Option 2 : prévoir une externalisation de tous les projets via des appels d'offre avec une coordination minimale ;

Le risque de cette option est qu'aucun bureau d'étude ne puisse fournir ce travail (Cf. de nombreux exemples par le passé) et que les délais soient allongés, ce qui impliquerait inévitablement un manque de réactivité de la part du SIGRS.

- o Option 3 : faire du SIGRS un pôle de compétences au service du Rhin Supérieur ;
 - Option 3.1 : détacher le SIGRS du GT Aménagement et le doter au minimum d'une cellule SIG travaillant soit à 50% soit à 100%. Le SIGRS pourrait notamment répondre aux objectifs de la Stratégie RMT 2020, ce qui le rendrait plus visible dans le Rhin Supérieur.
 - Option 3.2 : créer un pôle compétences renforcé avec une cellule SIG, une cellule de coordination et un 3^{ème} collaborateur ;
- o Option 4 : faire en sorte que les groupes de travail de la CRS commandent des cartographies au SIGRS qui leur factureraient ses prestations ;

Cette option ne pourra toutefois pas être envisageable en France, puisque les administrations ne se facturent pas mutuellement des prestations.

- o Option 5 : créer une cellule SIG centralisée et une coordination via le groupe d'experts SIGRS, ce qui reviendrait à supprimer la cellule de coordination. Cette option se heurterait toutefois à la question du bilinguisme.
- Parallèlement, les participants se sont accordés sur le fait que des économies pourraient être générées par des mutualisations au niveau technique avec le SIG de la Grande Région.
- Pour les participants, il est nécessaire de trouver un financement pérenne au SIGRS et de sensibiliser les élus à cette nécessité ;

- A l'avenir, si le budget du SIGRS était amené à baisser par rapport à la situation actuelle (120 000 €/an), cela engendrerait inévitablement une réduction du travail fourni par le SIGRS;
- Ce dernier pourrait éventuellement développer des applications à destination des citoyens,
- ainsi que des services Web à destination des experts et des agents des différentes administrations, utiles dans leur quotidien professionnel.